

Compte rendu du Conseil Municipal

Séance du 26 octobre 2009

La séance est ouverte à 17H 30.

Présents : Mme MATTIAZZO, M.DEFAYE, M. RABEYRIN, M. NAUD, Mme LEON, Mme LABOUBEE, Mme REDHEUIL, M. BOURGEIX, M.DUPUY, M.COUREAU.

Absents excusés: M.LOIZILLON, pouvoir à M.BOURGEIX,

Secrétaire de séance : M.DEFAYE Laurent.

ORDRE DU JOUR

I. PRESENTATION DU PLAN ENERGIE

Madame le Maire présente à l'ensemble du Conseil Municipal Monsieur BELLOT Sylvain et Mademoiselle DESPORT Audrey du Conseil Général, direction de l'énergie. Elle précise qu'ils sont tous les deux basés à Jonzac où Monsieur Bellot est en charge de la Maison de l'Energie.

Ils exposent les différentes études qui ont été conduites permettant la valorisation des forêts et plus particulièrement les espèces plantées en TTCR (Taillis très courte rotation). La commune de Bussac-Forêt a la particularité d'avoir un sol où seul le pin maritime peut pousser de manière correcte. Toutefois dans certains secteurs du robinier pourrait être implanté.

Monsieur BELLOT précise que tous les bois ont le même pouvoir calorifique au même taux d'humidité et avec une granulométrie identique.

Le projet de la commune d'approvisionner la chaudière qui sera mise en place pour chauffer les bâtiments administratifs et les logements avec ses propres bois est une idée originale qui est déjà pratiquée par une commune du Jura. Avant, il convient de faire un état des lieux des propriétés de la commune et plus particulièrement de l'âge des peuplements. Le broyage des bois pourrait être réalisé par l'intermédiaire de la CUMA INOV 17 qui possède un broyeur prévu à cet effet.

Mademoiselle DESPORT précise qu'elle terminera prochainement l'étude thermique de l'ensemble des bâtiments permettant ainsi de déterminer la capacité de la future chaudière.

Arrivée à 17h45 de Mme REDHEUIL,

Arrivée à 18h de M.DUPUY

Madame le Maire remercie Mademoiselle Desport et Monsieur Bellot pour leur intervention.

Elle reprend la cour de l'ordre du jour et sollicite le Conseil Municipal pour inscrire à l'ordre du jour le devis qu'elle a reçu concernant l'étude de maîtrise d'oeuvre (assistance technique) pour les futurs travaux du réseau pluvial de la résidence Clémenceau.
Le conseil municipal émet un avis favorable.

II. FINANCES .

1. ETAT

Madame le Maire communique au Conseil Municipal l'état des finances en matière d'investissement .Elle précise que le montant prévu d'investissement n'est pas atteint à ce jour. Toutefois les ordres de service aux entreprises des projets bâtiment du champ de foire et stade ont été transmis.

De plus, l'association des maires de France a demandé au ministre des finances et du budget que soit ajouté à la Loi de finances de 2010, un article qui permettrait de prendre en compte au titre du plan de relance 2009, les engagements pris par les collectivités (ordre de service et commandes) et non pas seulement les mandatements des factures. Ce projet de loi sera suivi avec attention.

Quelques modifications d'imputation budgétaire pour payer les acquisitions de l'école numérique rurale doivent être réalisées,(société PSI), des travaux ayant été faits sur l'opération groupe scolaire.

Monsieur BOURGEIX demande quel est le coût total des travaux effectués au bâtiment occupé par la Sté FIAD, un état sera fourni lors au prochain conseil.

Le devis de l'étude technique pour la réhabilitation du réseau d'eau pluviale de la résidence Clémenceau est présenté par Madame le Maire.

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité accepte ce devis qui s'élève à 7543 € HT soit 90251.43 € TTC.

III. REPARTITION du Produit des Concessions des cases du colombarium

Madame le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'il convient de fixer la répartition du produit des concessions des cases du colombarium.

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide de d'appliquer la formule qui existe pour les concessions du cimetière; à savoir:

- 2/3 pour la commune,
- 1/3 pour le Centre Communal d'Action Sociale.

IV. INFORMATIONS

Les travaux de mise en sécurité dans la partie agglomérée des routes de Blaye et St Yzan de Soudiac sont actés dans les propositions de travaux du Conseil Général, ces décisions ont été prises à la demande de Madame le Maire après divers comptages et contrôles de vitesse.

La réalisation des travaux d'agrandissement du virage au passage à niveau ,ainsi que le busage de fossé en bordure de la route de Bedenac jusqu'à la rue du stade sont également prévus avec le Conseil Général.

Le devis de réfection de l'éclairage du balcon de la salle des fêtes, cette dernière étant relativement ancienne, il serait peut être judicieux de revoir le devis à la baisse, faire exécuter le strict nécessaire en attendant d'ultérieures décisions.

Les travaux du logement école, au fur et à mesure de l'avancement du chantier, on constate des besoins de réfection plus importants donc l'estimation première sera revue à la hausse.

L'école primaire demande de nouvelles modifications électriques pour optimiser l'utilisation de l'école numérique rurale, ces options seront vues avec M. Loizillon conseiller municipal en charge de l'électricité.

V. RAPPORTS DES COMMISSIONS

1. Commission communication:

M.Rabeyrin informe que la rédaction du bulletin municipal d'information communal est en cours, une relecture est prévue le 2 novembre, la parution devrait être pour le 11 novembre.

En ce qui concerne le site internet, la mise en service est programmée semaine 46, Monsieur Rabeyrin souligne l'excellent travail d'Emilie Folcade en charge de ces missions.

2. Commission Environnement:

M.Rabeyrin précise que le compte rendu de la commission environnement est à disposition de tous les élus dans le bureau des adjoints,. Le fleurissement de Toussaint et du 11 novembre a été programmé et réalisé par les agents communaux.

Madame le Maire précise que la cérémonie du 11 novembre aura lieu à 11H.

19h25 M.Rabeyrin quitte la réunion.

3. Commission Associations:

- Association « Le Gardon Bussacais » :

M.Dupuy a assisté à l'assemblée générale de l'association de pêche le « **Gardon Bussacais** » Cette association voit son bilan en déficit, l'achat du poisson , des lots pour les concours grèvent le budget.

D'autre part ils ont été victimes d'un cambriolage, quelques matériels ont été volés.(cafetière), ils demandent la possibilité d'avoir de l'éclairage extérieur , principalement pour les concours

Les membres du bureau sont reconduits.

- Association « Petit à Petit » :

M.Defaye et Mme Léon adjoints ont assisté à l'assemblée générale de cette association qui rassemble les assistantes maternelles. Le bilan de cette association tant financier que de fréquentation est positif. Elle organise une bourse aux jouets le 22 novembre 2009.

VI. AUTRES INFORMATIONS:

1. Syndicat de la Saye

M.Defaye informe le Conseil Municipal qu'au cours de la prochaine réunion du Syndicat de la Saye, un nouveau mode de calcul de la participation des communes sera mis en place, il sera en fonction de la population et de la longueur des berges.

2. Climatisation du salon de coiffure

Suite à la réunion du 25 septembre 2009, Madame le Maire précise qu'elle a pris des renseignements auprès de Maître Fieuzet, notaire de la commune qui a rédigé le bail commercial de ce salon. Le bail ne peut pas être augmenté en dehors des périodes légales sauf accord express du locataire. Madame la coiffeuse a accepté une augmentation de 120 € du montant annuel du loyer.

La séance est levée à 19H40.